

Avenir Durable Titre de créance (EMTN)/Fonds à formule

Annexe spécifique Instrument financier complexe

Période d'investissement : jusqu'au 09/08/2023 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

| INFORMATIONS SUR L'INTERMEDIAIRE D'ASSURAI | NCE | | |
|--|------------------------------------|--|--|
| Nom de l'intermédiaire d'assurance (raison sociale) : | | | |
| Nom du conseiller : | Prénom du conseiller : | | |
| Adresse e-mail du conseiller : | | | |
| Code conseiller : | | | |
| Référence(s) externe(s) : | | | |
| SOUSCRIPTEUR(S) / ADHERENT(S) | | | |
| A compléter lorsque le bulletin et la présente anne | xe sont signés manuscritement. | | |
| Souscripteur / Adhérent | Co-souscripteur / Co-adhérent | | |
| □ Madame □ Monsieur | □ Madame □ Monsieur | | |
| Nom: | Nom: | | |
| Prénom(s): | | | |
| Adresse e-mail : | | | |
| Ci-après dénommés individuellement ou collectivement, | le « Souscripteur/Adhérent » | | |
| Si le Souscripteur/Adhérent est une personne mora | ale: | | |
| Société / Organisme de droit privé sans but lucratif : Raison Sociale : | | | |
| Représentée par : Nom : | | | |
| Prénom(s): | | | |
| Agissant en qualité de : Adresse e-mail : | | | |
| INFORMATION SUR LE CONTRAT | | | |
| ☐ Nouveau contrat (Joindre le présent document au bulle | etin de souscription / d'adhésion) | | |
| □ Contrat en cours nº(Préc | iser les références du contrat) | | |

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES SOUSCRIPTEURS/ADHÉRENTS

AVERTISSEMENTS

L'EMTN ou le Fonds à formule, ci-après dénommé le « support », servant d'unité de compte à votre contrat, est un instrument financier complexe et constitue de ce fait un placement risqué susceptible d'entraîner dans certains cas des pertes financières. L'investissement sur ce support requiert de la part du Souscripteur/Adhérent des connaissances et une expérience en matière financière renforcées afin d'appréhender l'ensemble des risques inhérents aux spécificités de ce type de support et en particulier :

- La possibilité de survenance du risque maximal en cas d'un scénario de marché extrême défavorable,
- La nature du(des) sous-jacent(s) et les moyens de suivre leur évolution pendant la durée de vie du support,
- Le type de rendement pouvant être lié à la réalisation concomitante d'au moins deux conditions sur différentes classes d'actif et les moyens d'anticiper leurs évolutions,
- Les différents mécanismes compris dans la formule de calcul du gain ou de la perte à l'échéance en fonction des scénarii de marché.

Avant de réaliser des opérations sur les marchés financiers et en particulier sur les instruments financiers complexes, tout Souscripteur/Adhérent doit savoir que celles-ci comportent des risques. Les performances passées d'un instrument financier complexe ne présument en rien des performances futures.

Il est donc fortement recommandé de ne souscrire ce support que si vous avez la ferme intention de le conserver jusqu'à sa date d'échéance. En effet, la valeur liquidative du support n'est protégée, sous réserve du niveau du (des) sous-jacents (s), qu'à sa date d'échéance finale.

Tout rachat, arbitrage ou tout dénouement par décès, avant la date d'échéance ou de survenance d'une échéance anticipée du support, sera réalisé sur la base d'une valeur liquidative non garantie fonction des paramètres de marché. Le Souscripteur/Adhérent prend donc un risque en capital, non mesurable a priori, s'il est contraint de demander un désinvestissement en dehors de la date d'échéance ou de survenance d'une échéance anticipée. Le montant du désinvestissement pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule du support.

RECOMMANDATIONS DE L'ASSUREUR

Il est déconseillé de retenir ce support si :

- le Souscripteur /Adhérent ne souhaite pas prendre de risque en capital,
- à la date d'échéance, le Souscripteur/Adhérent est âgé de plus de 85 ans.

Il est également fortement déconseillé d'investir 100 % de son épargne sur ce support. De manière générale, il est recommandé de limiter la part des investissements sous forme d'instruments financiers complexes et de privilégier la diversification de son épargne. Le montant de l'investissement sur ce support dépend de la situation personnelle et patrimoniale du Souscripteur/Adhérent, de ses besoins de liquidités et de son horizon de placement. Il doit également tenir compte de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent.

Dans le cadre d'une co-souscription/co-adhésion, l'investissement peut être déconseillé si le régime matrimonial implique un dénouement du contrat au premier décès. Dans ce cas, le support fera l'objet d'un désinvestissement sans attendre la date d'échéance ce qui peut se traduire par une perte en capital non mesurable a priori.

Le support ne peut pas être retenu comme unité de compte dans le cadre de versements/rachats programmés ou d'options de gestion.

Dans le cas où le support serait investi sur un contrat assorti d'une garantie de fidélité non arrivée à échéance, la part de la prime de fidélité qui devrait être versée sur le support à l'arrivée du terme de la garantie, sera investie sur le support d'attente du contrat, par dérogation aux Conditions Générales/Proposition de Contrat/Projet de contrat.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

L'ensemble des caractéristiques du support ainsi que les risques encourus, selon les différents scénarii de marché, doivent être appréhendés au regard des conditions détaillées dans le Document d'Informations Clés du support et de tout autre document à vocation commerciale sur ce support.

| du support et de tout autre document a vocation commerciale sur ce support. | | | | |
|---|---|---|--|--|
| Code ISIN: FR001400FXG7 | Durée : 10 ans (sauf en cas de remboursement anticipé) | Sous-jacent: Indice iEdge ESG World SDG Decrement 5% NTR (code Bloomberg: SDGWODN Index). Il est calculé de la façon suivante: en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout au long de la vie du produit), puis en soustrayant 5 % par an, sur une base quotidienne. Voir présentation ci-dessous. | | |
| Forme juridique : Titre de créance vert de droit français représentant un risque | Date d'émission :18/08/2023 | Niveau initial du sous-jacent : moyenne arithmétique des niveaux de clôture de | | |
| de perte en capital partielle ou total en cours de vie ou à échéance. | Période de commercialisation : Du 06/04/2023 au 28/07/2023 | l'indice iEdge ESG World SDG Decrement 5% NTR Index publiés aux dates suivantes : 16, 17, 18 août 2023. | | |
| Classification : Titre de créance complexe | Date d'échéance : 04/04/2033 | Niveau final du sous-jacent : valeur de l'indice iEdge ESG World SDG Decrement 5% NTR Index le 18/04/2033. | | |
| Émetteur : Natixis S.A. (Standard & Poor's : A / Moody's : A1 / Fitch : A+; notations en vigueur au moment de la rédaction. | Valeur liquidative initiale : 100 euros émis à 100% | Garantie : le capital est garanti à échéance. | | |
| | Commission de distribution : Une commission de distribution sera versée, elle pourra atteindre un montant total maximum de 3,50 % (toutes taxes | Barrière de protection du capital : le capital est garanti uniquement à échéance. L'investisseur peut subir une perte en capital en cours de vie en cas de revente avant échéance. | | |

comprises) du montant nominal des Obligations placées.

Coupon conditionnel : maximum 7% par année écoulée (soit 35% en année 5) (hors frais et fiscalité applicables).

Périodicité de valorisation : Quotidienne

Présentation du sous-jacent : iEdge ESG World SDG Decrement 5% NTR

L'indice iEdge ESG World SDG Decrement 5% NTR (SDGWODN) est calculé et publié par la société SGX. Sa philosophie ESG repose sur la conviction que l'intégration de thématiques de développement durable peut générer des solutions créatrices de valeur pour les investisseurs sur le long terme. L'indice est composé de 115 entreprises européennes, américaines et japonaises, sélectionnées pour leur contribution aux objectifs de développement durable. Les entreprises sélectionnées répondent également positivement à une analyse sectorielle et de controverses sur chacun des 3 piliers ESG (Environnement, Social, Gouvernance). SGX s'appuie sur les notes « ESG » attribuées à chaque entreprise par l'agence ISS-ESG, leader dans la recherche ESG, qui évalue la réalisation des Objectifs de Développement Durable définis par l'Organisation des Nations Unies.

Ces 115 valeurs de l'indice sont ensuite équipondérées en fonction de la répartition géographique suivante : zone Euro 50%, Etats-Unis 45% et Japon 5%. La composition de l'Indice est revue tous les trimestres. SGX calcule l'indice de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les actions composant l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an sur une base quotidienne. Le montant moyen des dividendes payés par les valeurs composant l'Indice sur les 10 dernières années s'élève à 2,88 %. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.

Pour de plus amples informations sur l'Indice consulter le site de SGX (https://sgx.com/indices/products/SDGWODN).

MODALITÉS DES OPÉRATIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT

VERSEMENT/ARBITRAGE

Pour une demande d'investissement réceptionnée avant le 09/08/2023 – 12 heures, l'investissement est réalisé sur le support et exécuté sur la base de la valeur liquidative initiale fixée à 100 euros.

RESTRICTIONS D'INVESTISSEMENT

Certaines modalités d'investissements sur le support ne sont pas autorisées par l'Assureur dès lors qu'elles font l'objet d'un délai de désinvestissement incompatible avec la période de commercialisation du support.

Il n'est ainsi pas possible d'investir sur le support :

- Par transfert en provenance de l'orientation personnalisée ;
- Par transfert en provenance de l'orientation conseillée ;
- Par arbitrage en provenance d'un support dont la valeur liquidative est déterminée, au minimum de façon hebdomadaire.

RACHAT OU DECES AVANT L'ECHEANCE DU SUPPORT

Entre le 18/08/2023 et le 04/04/2033, les ordres de désinvestissement sont exécutés conformément aux Conditions Générales/Proposition de Contrat/Projet de contrat. La valeur liquidative de l'unité de compte prise en compte est la première valeur à compter de la date d'effet de l'opération, en adéquation avec l'heure de centralisation des ordres par le dépositaire du support et l'heure de réception et de traitement par l'Assureur.

A L'ECHEANCE DU SUPPORT (OU EN CAS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE)

Au 04/04/2033 ou à la première date d'effet du contrat à compter de cette date, l'épargne inscrite sur le support est arbitrée sans frais sur le support d'attente du contrat.

DETACHEMENT DU(DES) COUPON(S)

Les détachements de coupon éventuels seront réinvestis sur le support d'attente du contrat.

PRELEVEMENT DES FRAIS

Les frais sont prélevés par diminution du nombre d'unités de compte inscrit au contrat et viennent diminuer la garantie au terme.

DEMANDE D'OPÉRATION(S) - Jusqu'au 09/08/2023 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur) COMPLETER ET COCHER UNIQUEMENT EN CAS DE SIGNATURE MANUSCRITE DE LA PRESENTE ANNEXE ET EN L'ABSENCE DE BULLETIN DE MODIFICATION JOINT.

L'Assureur peut à tout moment suspendre ou supprimer la possibilité offerte à chaque Souscripteur/Adhérent de procéder à tout nouveau versement/arbitrage sur le support en fonction des périodes de souscription et des enveloppes d'investissement spécifiques.

| | 1.C.III COLISSCIIICIIC | |
|---|------------------------|---------|
| Désinvestissement | Réinvestissement | |
| Le Souscripteur/Adhérent souhaite effectuer sur son contrat l'arb | itrage suivant : | |
| □ ARBITRAGE | | |
| Le Souscripteur/Adhérent souhaite effectuer sur son contrat un v investir sur le support. | rersement libre de | euros à |
| □ VERSEMENT LIBRE (Joindre impérativement le bulletin de modit versement libre, ainsi que le document d'information qui s'inscrit dans le financement du terrorisme). | | |
| Le Souscripteur/Adhérent souhaite effectuer sur son contrat un v investir sur le support. | rersement de | euros à |
| □ NOUVELLE SOUSCRIPTION/ADHESION (Joindre impérativem indiquée la répartition totale du versement initial, ainsi que le document le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme). | | |

| Désinvestissement | | Réinvestissement | | |
|--------------------------------|--|---|--------------------|---------------------------------|
| Libellé - Code ISIN du support | Montant à désinvestir (en euros) | Montant à désinvestir en % de l'épargne inscrite sur le support | Libellé du support | Montant à investir (en %) |
| | | | | |
| | | | AVENIR DURABLE | 100 % |
| | | | | |

Les sommes désinvesties sont réinvesties nettes de tous frais éventuels.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE(S)

De manière générale, l'épargne inscrite sur les supports libellés en unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'Assureur, dans la mesure où la valeur de ces supports peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les unités de compte associées à des instruments financiers complexes de par leurs caractéristiques présentent un risque spécifique qu'il convient de bien appréhender avant d'investir.

<u>Compréhension par le Souscripteur/Adhérent de la nature et des risques spécifiques du support</u> sélectionné comme unité de compte de son contrat :

- □ Le Souscripteur/Adhérent reconnait avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du support, disponible notamment sur le site internet de l'assureur à l'adresse suivante http://www.ag2rlamondiale.fr/consulter-les-dic, ainsi que de la présente annexe spécifique au contrat. Il reconnait avoir compris les caractéristiques et les risques de ce support qui lui ont été présentés et plus particulièrement :
 - du profil de gain/perte et des mécanismes compris dans la formule de calcul;
 - des risques inhérents à ce support notamment en cas de réalisation des scénarios défavorable et de tension;
 - de la nature et des moyens de suivre l'évolution du ou des sous-jacents;
 - du caractère conditionnel de la protection attachée à ce support, notamment en cas de rachat/arbitrage ou de dénouement par décès avant la date d'échéance du support.
- ☐ Le Souscripteur/Adhérent certifie que ses connaissances et son expérience en matière financière ont fait l'objet d'une évaluation par son conseiller et que celui-ci lui a fourni les explications nécessaires à la bonne compréhension des spécificités et des risques de perte en capital associés au support.
- ☐ En connaissance de cause, le Souscripteur/Adhérent souhaite investir sur ce support en unité de compte ayant pour sous-jacent un instrument financier complexe.

AVERTISSEMENT

En cas de signature manuscrite de la présente annexe, seules les demandes d'investissement faisant apparaître les cases cochées du paragraphe « engagements et signature(s) » pourront être traitées.

En cas de signature électronique de la présente annexe (si celle-ci est disponible), ces coches donnent lieu à des consentements spécifiques formalisés électroniquement.

| FAIT A LE | / | / |
|-----------|---|---|
|-----------|---|---|

La présente annexe spécifique est établie en autant d'exemplaires que de parties. En cas de signature électronique, elle est établie et conservée selon un procédé qui permet à chaque partie de disposer d'un exemplaire sur support durable.

| Cadre réservé à la/aux signature(s) manuscrite(s) : | | |
|---|--------------------|--|
| Le souscripteur | Le co-souscripteur | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| adre réservé à la/aux signature(s) électronique(s) : | | |
|--|--------------------|--|
| Le souscripteur | Le co-souscripteur | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |